



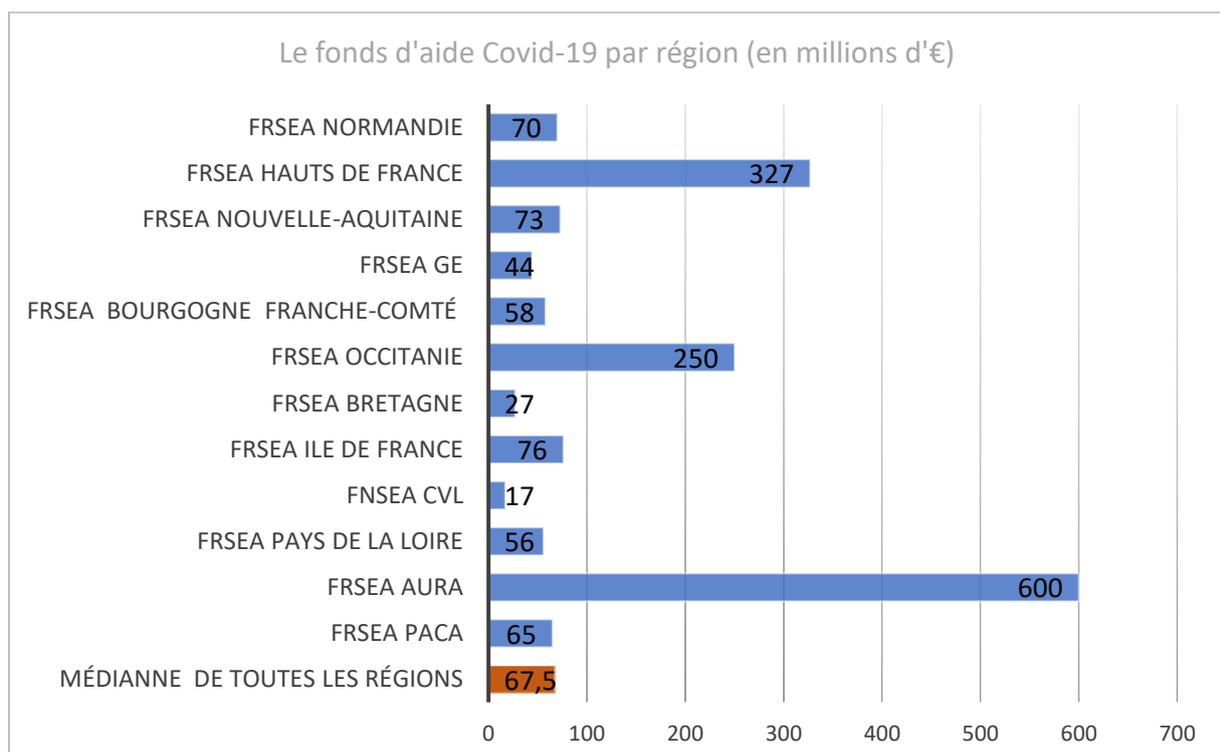
COVID-19 : synthèse des plans de soutien des conseils régionaux

Dans le contexte COVID-19, de nombreuses régions et départements s'engagent dans des plans de soutien aux acteurs économiques de leurs territoires. Cette note synthétise les réponses au formulaire de plan de soutien des conseils régionaux pour l'ensemble des acteurs économiques et bien évidemment à destination des filières agricoles.

- **Toutes les régions de France (exceptée la région Normandie qui pour le moment n'a pas répondu au formulaire) ont débloqué un fonds d'aide Covid-19 pour soutenir les entreprises. Les mesures ont été effectives à des dates variables en fonction des régions.**



- **Les fonds débloqués par les régions sont très variables (cf le graphique ci-dessous).**



- Des mesures spécifiques du fonds global ont été mises en place pour le secteur agricole dans certaines régions.

| Fonds pour le secteur agricole | Nombre de FRSEA | Nom des régions |
|--------------------------------|-----------------|---|
| En cours de négociation | 1 | FRSEA Ile de France |
| Non | 8 | FRSEA Pays de la Loire ; FRSEA Bretagne ; FRSEA Occitanie ; FRSEA Bourgogne Franche-Comté ; FRSEA GE ; FRSEA Nouvelle-Aquitaine ; FRSEA Hauts de France ; FRSEA Normandie |
| Oui | 3 | FRSEA Paca (5 millions d'€) ; FRSEA AuRA (pas de montant dédié) ; FNSEA CVL (pas de montant régional dédié, 500 000€ spécifique au département du 45) |

- Pour certaines régions, des mesures à destination du secteur agricole ont été mises en place comme l'illustre le tableau ci-dessous.

| Nom des régions | Les mesures pour le secteur agricole | Précisions |
|--------------------------|--|--|
| FRSEA Paca | En discussion | |
| FRSEA AuRA | Soutien général à l'ensemble des filières | <ul style="list-style-type: none"> - Opération de communication grand public pour consommer local - Enfin, la Région AuRA se garde des possibilités d'intervenir pour compléter si besoin les mesures qui seront prises au niveau UE et national. |
| | Soutien à une ou des filières en particulier | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des acteurs de la restauration collective publique pour s'engager à acheter en septembre des volumes de produits qui seraient stockés d'ici là (agneaux, veau, fromages, ...) - En réflexion, aide logistique pour réorienter des volumes de lait |
| FNSEA CVL | Soutien à une ou des filières en particulier | Le conseil départemental du 45 a décidé d'acheter pour 500 000€ de produits horticoles aux producteurs du département pour fleurir les lieux publics dont il a la gestion. Le montant sera équitablement réparti entre les producteurs qui solliciteront et répondront aux besoins du conseil Dépt ^{al} . |
| FRSEA Nouvelle-Aquitaine | Soutien général à l'ensemble des filières | <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme solidaire de produits locaux en circuit-court mise en place par l'AANA - Mise en place d'un « Drive des familles » : vente directe de paniers de produits locaux |

- Dans ce fonds d'aide Covid-19, peu de régions bénéficient d'actions à destination des exploitations agricoles.

| Nom des régions | Les actions prévues dans ce fonds d'aide Covid-19 à destination des exploitations agricoles | Précisions des soutiens financiers ou fiscaux |
|-----------------|---|---|
| FRSEA Paca | Aide financière | Pour l'instant Annonce 4 M avances remboursables + 1 M d'aide, les modalités sont en discussion |
| FRSEA AuRA | Aide financière Soutien fiscal | Deux actions complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises agricoles peuvent être éligibles à une aide financière complémentaire de 2 000€ pour aider les entreprises les plus fragiles • Prêt de 50 000€ sur 7 ans avec 50% à taux 0 et 50% à Taux 1%, 2 ans de différé |
| FNSEA CVL | Achat de produits | |

- **A noter, d'autres initiatives régionales sont mises en place.**

En Bretagne :

- Un numéro Vert de la Chambre régionale d'agriculture,
- Des drives fermiers sur les parkings des chambres d'agriculture,
- Une plate-forme de mise en relations des vendeurs et acheteurs mis en place par la Région : produits-locaux.bzh

En Occitanie :

- Des plateformes afin de mettre en relation producteurs / commerçants et producteurs / GMS
- La Région interviendra aussi pour accompagner la livraison. Ainsi, deux mesures sont prises :
 - Une aide à la livraison à destination des producteurs de 80€ par semaine (avec un effet rétroactif à la date du début du confinement soit le mardi 17 mars). Les exploitants et chefs d'entreprises agricoles inscrits sur la plateforme pourront faire la demande via un formulaire disponible sur la plateforme.
 - La création d'initiatives de co-livraison regroupant plusieurs producteurs ou entreprises agricoles permettant d'assurer un approvisionnement local durable régulier. Le montant maximal de l'offre s'élèvera à maximum 3 000€ par initiative.
- Mis en place d'un n° vert dédié aux acteurs économiques

En Grand-Est :

- Une application Web qui vise à faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande des productions agricoles alimentaires du Grand Est auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs. Avec des débouchés fortement perturbés par les contraintes sanitaires COVID 19, aider les producteurs du territoire à maintenir leur activité et offrir aux consommateurs un

accès facilité à des produits locaux tout en restant chez eux, prend encore une nouvelle dimension.

En Nouvelle- Aquitaine :

- Cellule d'écoute et de soutien
- Moratoire d'un an sur les remboursements des avances remboursables de la Région : 11M€ sur l'année 2020
- Augmentation du niveau des acomptes versés aux TPE/PME/ETI

En Ile-de-France :

- Une cellule de crise a été mise en œuvre avec le Conseil Régional et l'administration, cette cellule constitue un lieu d'échange pour le réseau et permet de répondre à certaines questions.

En Haut-de-France :

- Mise en place d'une campagne de communication sur l'importance de consommer local à partir de la semaine du 20 avril
- Valorisation du site ouacheterlocal.fr
- Opération de valorisation de l'agneau régional dans les commandes publiques pour les cantines des lycées (opération de stockage / congélation au niveau de la filière + valorisation dans les appels d'offres)
- Mise en place de drives produits locaux via les chambres d'agriculture départementales

En Normandie :

- Mise en place d'une carte interactive de localisation des vendeurs directs
- Report de 6 mois des délais prévus dans la procédure d'aides du FEADER
- Un numéro vert ouvert à toutes les entreprises
- Un guide des mesures accessible sur internet
- Achat groupé de masques (jetables et réutilisables) au profit des entreprises de la région. La FRSEA a regroupé les demandes des départements mais le chiffre est difficile à évaluer

Globalement, les régions estiment que les fonds d'aides mis en place sont utiles mais insuffisants. Par exemple, la région AuRA l'exprime en ces termes : « En accord avec la profession, la Région AuRA n'avance pas aujourd'hui de dispositif très fort de soutien à l'Agriculture pour ne pas faire à la place des mesures européennes ou nationales que nous demandons. Elle interviendra plus précisément quand ces dispositifs seront connus en complément ou pour pallier les manques. »